

# RJP GROUPE IMMOBILIER

## Recherche de cavité par décapage ROUMARE (76)

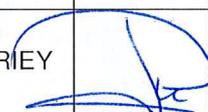
Diagnostic géotechnique G5

Référence dossier : DRN2.L.2015  
FEVRIER 2021



Agence de ROUEN • ZAC de la Vente Olivier • Rue du Pré de la Roquette •  
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY  
Tél. 33 (0) 2.32.19.63.00 • 33 (0) 2.32.19.63.01  
Adresse e-mail : [cebtp.rouen@groupeginger.com](mailto:cebtp.rouen@groupeginger.com)

 **GINGER**  
CEBTP

<b>RJP GROUPE IMMOBILIER</b>							
<b>RECHERCHE DE CAVITES PAR DECAPAGE A LA PELLE MECANIQUE</b>							
<b>ROUMARE (76)</b>							
RAPPORT – Diagnostic géotechnique (G5)							
Dossier : DRN2.L.2015				Contrat : DRN2.L.0062			
Indice	Date	Chargé d'affaire	Visa	Vérfié par	Visa	Contenu	Observations
1	23/02/2021	J.P. ESCUDIÉ		V. LEMARIEY		Rapport de 10 pages et 3 annexes	

A compter du paiement intégral de la mission, le client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui y figurent et notamment les conditions de validité et d'application du rapport.

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>SITUATION .....</b>	<b>4</b>
1.1	Extrait de carte IGN .....	4
1.2	Image aérienne .....	4
<b>2</b>	<b>CONTEXTE DE L'ETUDE .....</b>	<b>5</b>
2.1	Données générales.....	5
2.2	Description du site .....	6
2.3	Contexte de l'étude / Projet .....	7
2.4	Mission GINGER CEBTP .....	7
<b>3</b>	<b>INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES .....</b>	<b>8</b>
3.1	Implantation .....	8
3.2	Investigations in situ.....	8
<b>4</b>	<b>RESULTATS DES INVESTIGATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>5</b>	<b>OBSERVATIONS MAJEURES .....</b>	<b>10</b>

*ANNEXE 1 – NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES*

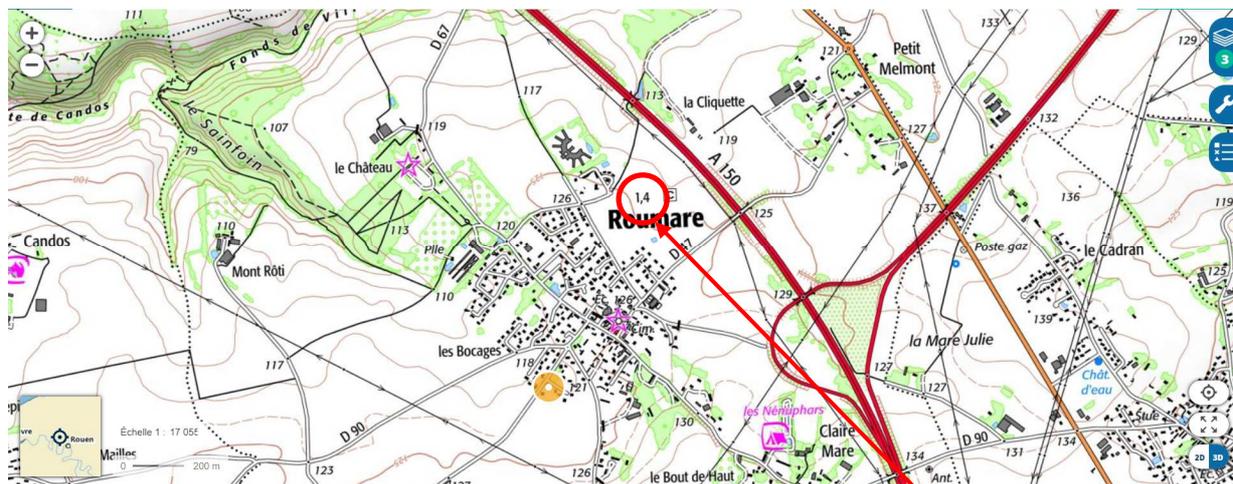
*ANNEXE 2 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU DECAPAGE*

*ANNEXE 3 – PLAN D'IMPLANTATION DU DECAPAGE*

*ANNEXE 4 – FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'INDICE N°76541-088*

# 1 SITUATION

## 1.1 Extrait de carte IGN



Source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

Site étudié

## 1.2 Image aérienne



Source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

## 2 CONTEXTE DE L'ETUDE

### 2.1 Données générales

#### 2.1.1 Généralités

Nom de l'opération : Recherche de cavités par décapage à la pelle mécanique  
Localisation / adresse : Parcelle cadastrée ZD12 – Lieu-dit « Le Bosc Hue »,  
Chemin de la Cliquette  
Commune : ROUMARE  
Code postal : 76480

#### 2.1.2 Intervenant

Demandeur de la mission / Client : RJP GROUPE IMMOBILIER

#### 2.1.3 Documents communiqués

Les documents qui nous ont été communiqués et/ou ont été utilisés dans le cadre de ce rapport sont les suivants :

- Rapports d'études GINGER CEBTP référencés DRN2.G.2043-1 de 2016 et DRN2.G.2043-2 de 2018,
- Courrier de la DDTM (Monsieur Arnaud QUINIOU) daté du 20/05/2019,
- Extrait du RICS de la commune daté de Juin 2018,
- Fiche signalétique de l'indice n°76541-088 établie par le CETE en Février 2002 (Affaire n°20005888).

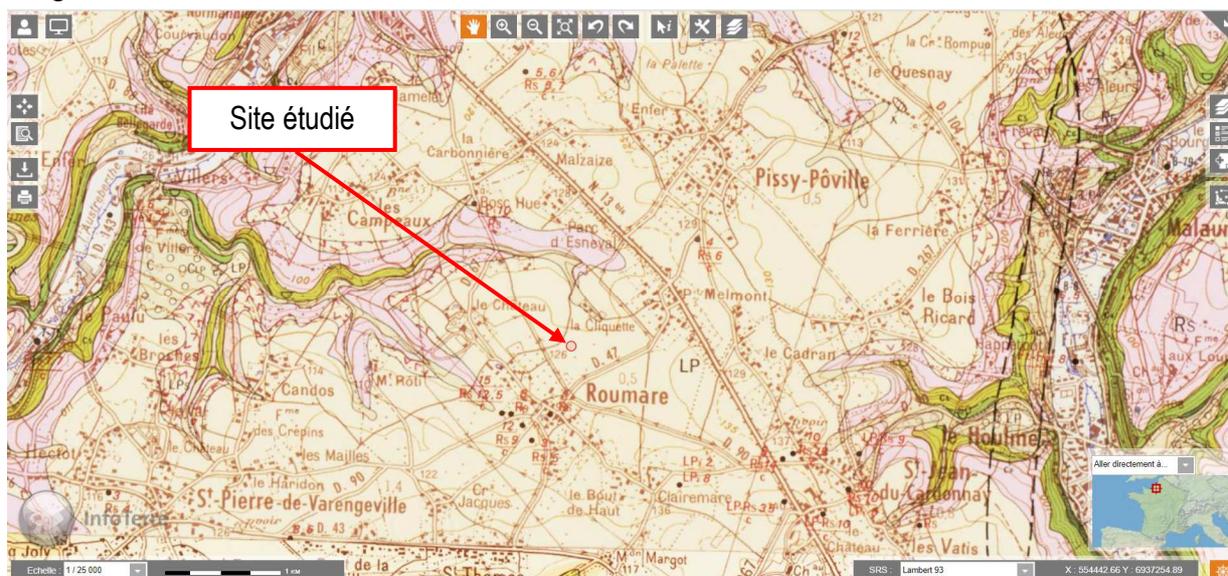
## 2.2 Description du site

### 2.2.1 Topographie, occupation du site et avoisinants

Au moment de notre intervention, le site concerné par les investigations était en légère pente vers le Nord-Est et correspondait à un champ cultivé.  
La cote altimétrique moyenne au droit de la zone d'étude était de +125 NGF environ.

### 2.2.2 Contextes géologique et hydrogéologique

D'après notre expérience locale et la carte géologique de « YVETOT » à l'échelle 1/50000<sup>ème</sup>, le site serait constitué, sous une faible épaisseur de terre végétale, de limons des plateaux recouvrant des argiles à silex surmontant le substratum crayeux d'âge Crétacé.



Extrait de la carte géologique de « YVETOT » à l'échelle 1/50 000<sup>ème</sup>

A noter que le substratum crayeux est réputé pour renfermer des cavités d'origine anthropique (marnière, galeries) ou naturelle (karst).

D'après la carte hydrogéologique de la Seine-Maritime datée de 1990, le toit de la nappe se situerait vers la cote +40 NGF environ dans le secteur du site étudié, soit à plus de 85 m de profondeur environ sous le niveau du terrain naturel.

## 2.3 Contexte de l'étude

Le projet porte sur l'aménagement des parcelles cadastrées ZD12, ZD142, ZD157, ZD106, ZD107 et ZD108a, au lieu-dit « Le Bosc Hue », Chemin de la Cliquette, sur la commune de ROUMARE (76).

L'une de ces parcelles, cadastrée ZD12, est impactée par un indice de cavité souterraine référencé sous le n°76541-088.

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués et la fiche signalétique, cet indice correspond à une dépression de 30 cm de profondeur signalée par un riverain (Monsieur Tribouillard) dont le centre est situé aux coordonnées suivantes (Lambert I) : X = 501602,6 / Y = 202546,3.

## 2.4 Mission GINGER CEBTP

La mission de GINGER CEBTP est conforme au contrat n°DRN2.L.0062 du 26/01/2021.

Le présent rapport concerne le **diagnostic géotechnique G5** selon la norme AFNOR NF P 94-500 de novembre 2013 sur les missions d'ingénierie géotechnique.

La mission comprend, conformément à notre proposition, les prestations suivantes :

- Reconnaissance d'indice de cavité souterraine au droit de l'indice n°88 par décapage superficiel à la pelle mécanique, pouvant être approfondi ponctuellement jusqu'à 4/5 m de profondeur en cas d'anomalie observée ;
- Orientation sur les investigations complémentaires éventuelles ou les dispositions de confortement à envisager si nécessaire.

Une **mission d'investigations géotechniques** :

- Procéder à l'exécution d'un décapage selon un programme défini par GINGER CEBTP ;
- Décrire les faciès géologiques du site rencontrés au droit du décapage ;
- Fournir les observations effectuées lors de notre intervention sur le site.

Il convient de rappeler que les aspects suivants ne font pas partie de la mission :

- L'ingénierie géotechnique de projet en cas de mise en évidence d'une cavité, galerie ou terrain décomprimé,
- La recherche de cavités par sondages destructifs ;
- L'étude de pollution des sols ;
- L'étude hydrologique et hydrogéologique du site.

### 3 INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES

Les moyens de reconnaissance et d'essais ont été définis par GINGER CEBTP en accord avec le client.

Les investigations prévues ont toutes été réalisées le 17 février 2021.

#### 3.1 Implantation

L'implantation du décapage figure sur le plan joint en annexe n°3.

Elle a été définie et réalisée par GINGER CEBTP, en fonction de la problématique de l'étude et des éléments transmis au moment de notre intervention.

#### 3.2 Investigations in situ

Conformément à notre proposition, le programme de reconnaissance a été basé sur le suivi d'un décapage à la pelle mécanique (engin sous-traité à la société A. RAVINE TP) par un ingénieur géotechnicien, au droit de l'effondrement observé.

Le décapage a été réalisé sur une emprise de 10 x 10 m environ (soit 100 m<sup>2</sup>), sur une profondeur de 0,6 à 1,0 m/TN environ, localement approfondis jusqu'à 1,7 et 2,8 m/TN de profondeur environ.

Une remise en état soignée avec les matériaux extraits de la zone décapée a été effectuée par l'entreprise de terrassement (A. RAVINE TP) à la fin de notre intervention (cf. photos n°11 et 12).

## 4 RESULTATS DES INVESTIGATIONS

Un décapage superficiel de 10 x 10 m environ a été réalisé le 17 février 2021 au droit de l'indice n°76541-088.

Il a permis de mettre en évidence un fond de forme en limon marron à marron clair sur toute l'emprise de la zone décapée (cf. photos n°1 à 10).

Quelques approfondissements ponctuels jusqu'à 1,7 m de profondeur (cf. photo n°4) et 2,8 m de profondeur (cf. photo n°6) ont été réalisés en raison de la présence de quelques traces de craie ou de silex au sein du limon observé, mais aucune anomalie caractéristique de la présence de puits de marnière n'a été mise en évidence.

**Compte tenu de ces éléments, il n'a donc pas été détecté d'indice de cavité souterraine ou d'anomalie de surface pouvant être liée à la présence d'un ancien puits d'accès d'origine anthropique sous l'emprise de la zone décapée.**

**Compte-tenu de l'absence d'anomalie constatée au droit du décapage réalisé le 17/02/2021, nous proposons la levée totale de l'indice n°76541-088, sur la base des éléments qui nous ont été communiqués (cf. § 2.1.3).**

A noter que le décapage réalisé est uniquement valable au droit de l'indice n°76541-088, aux coordonnées figurant sur la fiche signalétique, au moment de notre intervention.

En cas d'apparition d'autres affaissements ou effondrements, une nouvelle mission spécifique de type diagnostic géotechnique (Mission G5) devra être réalisée de façon à définir le traitement adapté à l'anomalie qui serait constatée.

*Nota : compte tenu de la présence de terrains remaniés jusqu'à 2,8 m de profondeur ponctuellement au droit de l'emprise de la zone décapée, on déconseillera l'implantation de futures constructions dans cette zone. Dans le cas contraire, des dispositions constructives adaptées vis-à-vis de la réalisation des fondations et du niveau bas devront être envisagées afin de s'affranchir de la présence de terrains remaniés.*

## 5 OBSERVATIONS MAJEURES

---

On s'assurera que la stabilité des ouvrages et des sols avoisinant le projet est assurée pendant et après la réalisation de ce dernier.

Les conclusions du présent rapport ne sont valables que sous réserve des conditions générales des missions géotechniques de l'Union Syndicale Géotechnique fournies en annexe 1 (norme NF P94-500 de novembre 2013).

Les reconnaissances de sol procédant par sondages ponctuels, les résultats ne sont pas rigoureusement extrapolables à l'ensemble du site.

Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait en être faite suite à une communication ou reproduction partielle ne saurait engager GINGER CEBTP.

## **ANNEXE 1 – NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES**

- Classification des missions types d'ingénierie géotechnique,
- Schéma d'enchaînement des missions types d'ingénierie géotechnique.

## 4.2.4 Tableaux synthétiques

Tableau 1 — Enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investissements géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)		Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)		Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)		Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux		
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

**Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique**

<p>L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.</p>
<p><b>ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)</b></p> <p>Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :</p> <p><u>Phase Étude de Site (ES)</u></p> <p>Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.</li> <li>— Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.</li> <li>— Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.</li> </ul> <p><u>Phase Principes Généraux de Construction (PGC)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.</li> <li>— Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).</li> </ul>
<p><b>ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)</b></p> <p>Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :</p> <p><u>Phase Avant-projet (AVP)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.</li> <li>— Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.</li> </ul> <p><u>Phase Projet (PRO)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.</li> <li>— Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.</li> </ul> <p><u>Phase DCE / ACT</u></p> <p>Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).</li> <li>— Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.</li> </ul>

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique (suite)

<p><b>ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G 4, distinctes et simultanées)</b></p> <p><b>ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)</b></p> <p>Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :</p> <p><u>Phase Étude</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.</li> <li>— Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).</li> <li>— Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.</li> </ul> <p><u>Phase Suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.</li> <li>— Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).</li> <li>— Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)</li> </ul> <p><b>SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)</b></p> <p>Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :</p> <p><u>Phase Supervision de l'étude d'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.</li> </ul> <p><u>Phase Supervision du suivi d'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).</li> <li>— donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.</li> </ul> <p><b>DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)</b></p> <p>Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.</li> <li>— Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.</li> <li>— Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).</li> </ul>
---

GINGER CEBTP Agence de ROUEN

Affaire : RJP GROUPE IMMOBILIER – ROUMARE (76)

Diagnostic géotechnique (G5) – Recherche de cavité par décapage à la pelle mécanique



## ***ANNEXE 2 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU DECAPAGE***

**REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU DÉCAPAGE AU  
DROIT DE L'INDICE N°76541-088**



**Photo n°1 : Vue vers le Nord-Ouest de la 1<sup>ère</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°2 : Vue vers le Nord-Ouest de la 1<sup>ère</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°3 : Vue vers le Nord-Ouest de la 2<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



Zone approfondie  
jusqu'à 1,7 m de  
profondeur

**Photo n°4 : Vue vers le Nord-Ouest de la 2<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°5 : Vue vers le Nord-Ouest de la 3<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



Zone approfondie  
jusqu'à 2,8 m de  
profondeur

**Photo n°6 : Vue vers le Nord-Ouest de la 3<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°7 : Vue vers le Nord-Ouest de la 4<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°8 : Vue vers le Nord-Est de la 4<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°9 : Vue vers le Nord-Ouest de la 5<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°10 : Vue vers le Nord-Ouest de la 5<sup>ème</sup> bande décapée de 2 m de large environ**



**Photo n°11 : Vue vers le Nord-Ouest après remise en état du terrain**



**Photo n°12 : Vue vers le Sud-Ouest après remise en état du terrain**

## ***ANNEXE 3 – PLAN D'IMPLANTATION DU DECAPAGE***

# Plan d'implantation de la zone de décapage au droit de l'indice de cavité - ROUMARE (76)



N° Dossier: DRN2.L.2015

Client: SARL RJP

Système de coordonnées: Lambert CC 50

Echelle: métrique

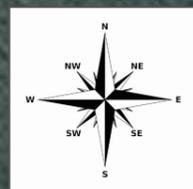
## Légende:

- : Indice n°76541-088
- : Bande de décapage



Échelle 1 : 1 066

0 ————— 20 m



GINGER CEBTP Agence de ROUEN

Affaire : RJP GROUPE IMMOBILIER – ROUMARE (76)

Diagnostic géotechnique (G5) – Recherche de cavité par décapage à la pelle mécanique



## ***ANNEXE 4 – FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'INDICE N°76541-088***



### LOCALISATION

**Département** 76 - Seine-Maritime

**Commune** ROUMARE

**Repères locaux**

Hameau/Lieu-dit : Entre le Village et Melmont

Autre (route, chemin...) :

Parcelle(s) cadastrale(s) : ZD n° 12

**Coordonnées en LAMBERT 1 nord**

Origine GPS

x : 501602,6

y : 202546,3

précision +/- 1m

**Type de Report**

point

### SOURCE

**Indices d'archives**

Départementales

Communales

Autres

Cartes (géologique, ....)

Etudes (CETE,...)

**Enquête orale**

cuvette visible profondeur 0,30m

10/01/2002

**Indice photo**

**Indice de terrain**

- effondrement
- affaissement-dépression
- zone remblayée
- puits
- entrée à flanc de coteaux
- arbre isolé
- autre

**Géométrie**

circulaire diamètre : 1m50

quelconque longueur min : longueur max :

profondeur maxi : 0m20

**type d'effondrement :**  cylindrique  conique  en entonnoir

**Observations**

reconnaissance CETE le 15/01/02

### CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

plateau  talweg  flanc de coteau

### HYDROGEOLOGIE

profondeur de la nappe :  
d'après Atlas Hydrogéologique

### ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

**Type Probable Indice**

- Carrière à ciel Ouvert
- Carrière Souterraine
- Indéterminée
- Karstique
- puisard

**Matière Probablement Extraite**

- Cailloux  Pierres de taille
- Marne  Argile
- Sable  Autre

**Commentaires**